

www.thesard.com

CONTRAT DE RELECTURE

NOM : PRENOM :

Nationalité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone portable :

Etes-vous membre de l'Alliance Internationale ? :

Si oui, préciser la date ou l'année de votre dernière cotisation :

Maison de résidence lors du séjour à la CIUP :

Année de résidence à la CIUP :

QUALIFICATIONS DU DOCUMENT

Référence / N° du projet (sur le site) :

Type de document (thèse, rapport, article, livre...) :

Intitulé / titre :

Domaine / discipline :

Ecole / Université / autre :

Date de fin de relecture souhaitée :

Nom du relecteur :

En fonction de votre statut (membre ou non-membre de l'Alliance) et du nombre de pages de votre document, veuillez cocher le montant correspondant au règlement à effectuer.

	Membre*	Non membre
Jusqu'à 15 pages	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 30 €
Jusqu'à 100 pages	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 50 €
Jusqu'à 400 pages	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 80 €
Plus de 400 pages	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 120 €

* Membre à jour de cotisation

Mode de règlement souhaité (chèque, virement) :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Pour une demande de relecture, l'étudiant s'engage à respecter les règles suivantes :

- Mettre en ligne et décrire son projet sur le site www.thesard.com de façon la plus complète possible.
- Répondre aux demandes d'informations complémentaires des relecteurs.
- Travailler en relation directe avec le relecteur en prenant soin d'informer l'Association sur la progression du travail.
- Effectuer le paiement uniquement après avoir obtenu l'accord d'un relecteur.
- Déclarer au relecteur et à l'Alliance tout changement survenant sur le projet en cours de relecture (nombre de pages, date de fin souhaitée, etc.) et s'engager à payer les frais additionnels éventuels induits (ex. en cas d'augmentation du nombre de pages), conformément aux tarifs en vigueur au moment de la signature du contrat.

J'ai bien noté que :

- la relecture proprement dite de mon document ne pourra démarrer qu'après réception par l'Alliance du présent contrat signé et du règlement correspondant ;
- après le démarrage de la relecture, tout renoncement à la poursuite du projet de ma part ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ;
- après le démarrage de la relecture, toute révision à la baisse du nombre de pages ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation de remboursement partiel ;
- le présent contrat se rapporte exclusivement au projet référencé à la première page de ce contrat (Projet N°:.....).

DATE ET SIGNATURE

CONDITIONS PARTICULIERES

Le présent contrat lie l'Auteur dont le document soumis à relecture sur le site a obtenu l'accord de prise en charge par un bénévole relecteur, et l'Alliance Internationale.

Le terme Auteur désigne la personne bénéficiaire ou souhaitant bénéficier du service de relecture et ayant soumis à cet effet un projet sur le site.

Les termes « association » et « Alliance » sont indifféremment utilisés dans ce contrat pour désigner L'Alliance Internationale : association des anciens résidents et amis de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP). L'Alliance Internationale propose un service de relecture ouvert à toute personne souhaitant faire corriger un travail écrit en français : article, mémoire, thèse, ouvrage, etc.

Des personnes, actives ou retraitées liées à l'Alliance par une convention de bénévolat mettent leurs compétences professionnelles au service de l'Alliance pour lui permettre d'offrir le service de relecture. Le terme « relecteur » ou « bénévole relecteur » fait référence auxdites personnes.

Le site de relecture www.thesard.com indifféremment désigné dans ce contrat sous le terme « le site », « plateforme de relecture » ou « forum de relecture » permet et facilite la mise en relation des auteurs de projets avec les bénévoles relecteurs.

Le terme « projet » utilisé dans le présent contrat et sur le site de relecture www.thesard.com fait référence à un document soumis à relecture par un auteur et dont la description est publiée sur le site à cette fin.

L'association organise directement ou via le site l'accueil des auteurs, recherche les relecteurs compétents, coordonne les rendez-vous de travail et met dans la mesure du possible ses bureaux à leur disposition pour les séances de travail.

Les deux parties, auteur et relecteur, travaillent ensemble en relation directe, en prenant soin toutefois de communiquer régulièrement sur la progression de la relecture avec l'association.

Sauf situation exceptionnelle et décision conséquente des responsables de l'activité de relecture, l'inscription (via un compte utilisateur) et la création du projet sur le site sont obligatoires pour bénéficier du service de relecture.

Une rédaction de quelques paragraphes du document est demandée à l'auteur lors de la création du projet sur le site. A partir de cet extrait supposé représentatif de l'ensemble du document, et des autres informations communiquées, le bénévole accepte ou non la relecture du document.

L'auteur ne doit en aucun cas publier l'intégralité de son document sur le site.

Pour bénéficier du service de relecture, l'auteur doit s'acquitter d'un droit fixé en fonction du volume du texte à relire et de son statut - membre ou non de l'Alliance Internationale, à jour de cotisation. Cette participation financière couvre une partie des frais de fonctionnement. Elle n'est pas une rémunération accordée au relecteur bénévole qui n'est pas supposé engager des frais.

Au cas où la relecture s'effectue sur support papier, les impressions sont à la charge de l'étudiant.

Chaque contrat de relecture signé se rapporte à un projet unique et prend fin dès lors que la relecture est déclarée terminée par le relecteur.

En cas de contentieux entre l'auteur et le relecteur (personne physique) ou entre l'auteur et l'Alliance Internationale (personne morale), les voies de résolution à l'amiable seront privilégiées.

Les informations collectées via support papier ou support électronique sont destinées uniquement aux besoins du service de relecture fourni. Elles ne sont ni transmises, ni partagées avec des tiers, ni conservées au-delà de la durée nécessitée par l'activité.

Les utilisateurs disposent du droit d'accès, de modification et de suppression des informations les concernant, collectées dans le cadre du service.

CONTACT

Alliance Internationale

17 Boulevard Jourdan
75014 Paris

contact@allianceinternationale.org

Service des Relectures

www.thesard.com

relecture@thesard.com